

 ARBR ARBR Association des Résidents du Bois Raguenet	PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19 SAISON 2020-2021
ACTIVITE	Danse
Type de pratique	Individuelle Collective
Référent COVID	Le Professeur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et ses élèves.
<u>Protocole Elève</u> -Masque (âge>11 ans) -Gel Hydro-alcoolique (Gel HA) (à ranger dans un petit sachet nominatif pendant le cours) -Serviette de sport -chaussons de danse dans un sac -bouteille d'eau <u>Aucun vêtement ou sac personnel ne doit être déposé dans la salle de sport</u>	Pour tous les élèves (âge >11 ans) le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente et de déplacement. L'élève : - arrive à l'heure, en tenue adaptée à l'activité → <i>Par accord de la Mairie le 06/10/2020, les enfants du périscolaire du Bois-Rauguenet pourront se changer dans les locaux du périscolaire afin d'arriver déjà en tenue à leur cours de danse.</i> - attend à l'extérieur du bâtiment en respectant la distanciation que le Professeur vienne ouvrir la porte du bâtiment ; - attend pour entrer que le dernier élève du cours précédent soit sorti ; - respecte le sens de circulation dans les vestiaires et n'y stationne pas ; - y dépose ses vêtements et sacs en laissant libre une patère sur deux (le professeur verrouillera la porte du bâtiment pour éviter les intrusions) ; - apporte dans un sac une paire de chaussons adaptés à l'activité pour un usage exclusif dans la salle ; - se lave les mains avec du savon ou du Gel HA avant et après le cours ; - entre et sort de la salle par les portes ouvertes par le Professeur ; - à la fin du cours, sort de la salle et du vestiaire rapidement et ne stationne pas dans le hall ; - utilise uniquement le sanitaire (WC) dédié. Les parents accompagnateurs restent à l'extérieur du bâtiment
<u>Protocole Professeur</u> - Masque - Gel HA - Fiche de présence ARBR - Registre Mairie	Le port du masque est obligatoire pour le Professeur pendant les temps d'attente et de déplacement, et pendant le cours dès lors que les règles de distanciation avec l'élève ne peuvent être garanties ; il : - se désinfecte/se lave les mains avec du savon au début et à la fin de chaque cours - verrouille et déverrouille la porte d'entrée du bâtiment, fait sortir les élèves du cours précédent avant de faire entrer les élèves du cours suivant ; - organise l'entrée dans la salle par la deuxième porte à gauche dans le hall, la sortie se faisant par la première. Lui seul ouvre, bloque ou ferme les portes ; - s'assure du lavage des mains et de la bonne distanciation entre les élèves ; il distribue lui-même le Gel HA dans la main des enfants et en vérifie le bon usage ; - renseigne cours par cours le Registre d'occupation des salles de la Mairie et la fiche de présence de l'ARBR ; - aère la salle à chaque fin de cours.
<u>Protocole Matériel</u> - Désinfectant virucide - Papier essuie-tout	Le Professeur organise en fin de cours avec ses élèves (ados-adultes) la désinfection des matériels et mobiliers (barres) utilisés avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) ainsi que la désinfection des poignées de portes et fenêtres et des interrupteurs.
<u>Protocole locaux</u>	Salle municipale Pommier - entretien par la Ville d'Orvault
<u>Document de référence</u> - Mis à disposition du professeur	- Guide des bonnes pratiques COVID-19 – Service Public. Fr (01/09/2020). - Modalités d'organisation ses activités associatives dans les équipements municipaux (01/09/2020). - Guide de retour à la danse version 3 recommandations sanitaires FFD du 27/08/2020
Date et Version du document	V2 – 7 Octobre 2020
Signatures	 le Professeur